



LES CHIFFRES CLÉ DE LA CRISE

COVID-19



Les chiffres clé de la crise

COVID-19

1. SYNTHÈSES

Emploi

- Plus de 10 millions de salariés placés en activité partielle au 21 avril 2020. Il y a donc plus de salariés en activité partielle que de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi (6 millions en février 2020).
- L'Ile-de-France est la région avec le plus de salariés en activité partielle (2,4 millions).
- Dans divers secteurs (hébergement, restauration, construction et fabrication de matériel de transport), plus de 95% des salariés sont en activité partielle.
- Le coût prévisionnel global de l'activité partielle est estimé à plus de 25 milliards d'euros dans le projet de loi de finances rectificative adopté le 23 avril, contre 99 millions d'euros dans la Loi de finance pour 2020.
- Le simple surcoût de l'activité partielle pour l'Unedic est estimé à 8,6 Mds€. Et à plus de 10 Mds€ avec l'augmentation du nombre de demandeurs d'emploi indemnisés, le prolongement des droits et les moindres ressources.
- 569 « petits » licenciements économiques et 76 plans de sauvegarde de l'emploi (PSE) ont été initiés depuis début mars. Le nombre de suppressions de poste est estimé à 6 299.
- Le nombre cumulé de demandes d'inscription à Pôle emploi est en hausse de 12,6 % par rapport aux mêmes semaines de 2019.

Economie

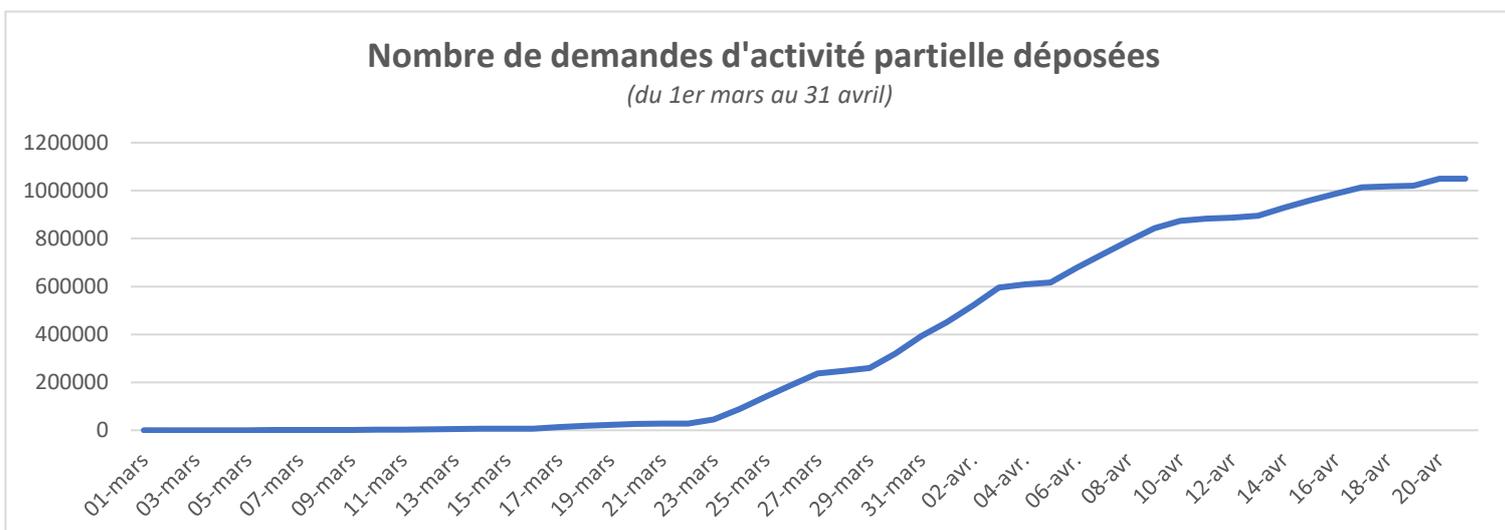
- Selon la direction générale du Trésor, la baisse de PIB prévue pour 2020 sera de 8% (prise en charge pour 60 % par l'administration publique, 35 % par les entreprises et 5% par les ménages selon l'OFCE).
- Une chute de -5,8 % du PIB au 1^{er} trimestre 2020 selon l'INSEE.
- Un déficit qui passe à 9 % du PIB (contre 2,2 % prévu dans la loi de Finance initiale).
- Une perte d'activité de 35 % (49 % pour les services principalement marchands hors loyer).
- Un climat des affaires en chute libre (indice de 62 en avril contre 95 en mars et 105 en février).
- Une baisse de la consommation des ménages d'un tiers (-36 % dans l'industrie ; -78 % dans la construction ; + 10 % dans l'agriculture).
- Une baisse historique de la confiance des ménages de 8 points en avril 2020 (vs mars 2020), inquiets pour leur emploi et leur niveau de vie.
- Hausse de 2 points du taux d'épargne des ménages (55 Mds€ sur 8 semaines).
- Une hausse attendue de +15 % des défaillances en France (Baromètre Coface).

Table des matières

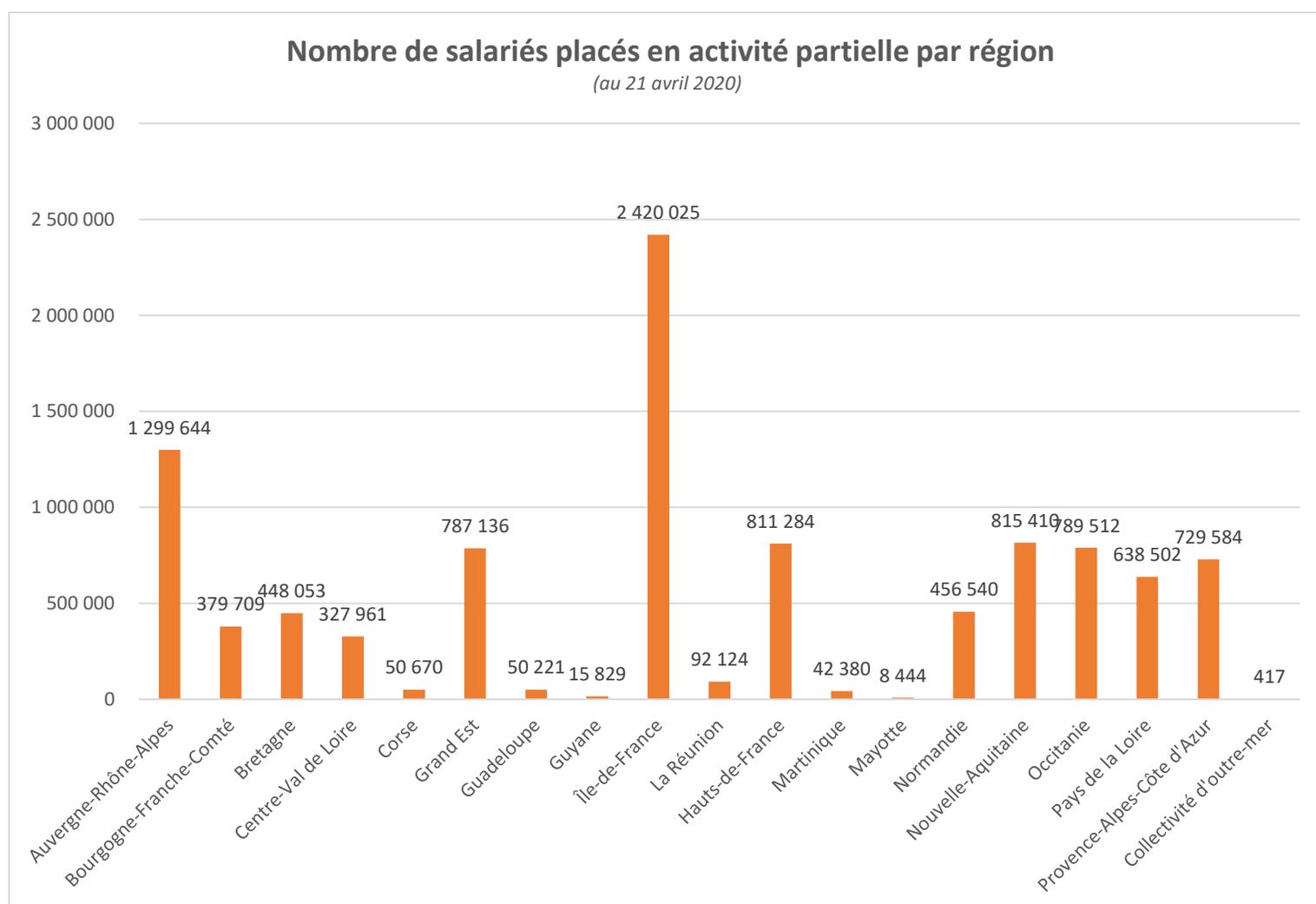
1. Synthèses	2
2. L'emploi.....	4
L'activité partielle	4
Embauches.....	6
Chômage et licenciement économique	7
3. La formation professionnelle	8
4. L'économie.....	9
Inflation.....	12
Production	13
Climat des affaires	14
Dette publique.....	14
Déficit public	15
5. La Protection sociale	16
6. Logement.....	17
Conjoncture dans l'industrie du bâtiment	17
Part des résidences principales suroccupées.....	17
Part de la population vivant en appartement de 1 ou 2 pièces dans un ménage de 4 personnes ou plus.....	18
7. Le Développement durable	20
Qualité de l'air.....	20
8. Europe et international	21
Europe.....	21
International.....	22

2. L'EMPLOI

1.1 L'activité partielle



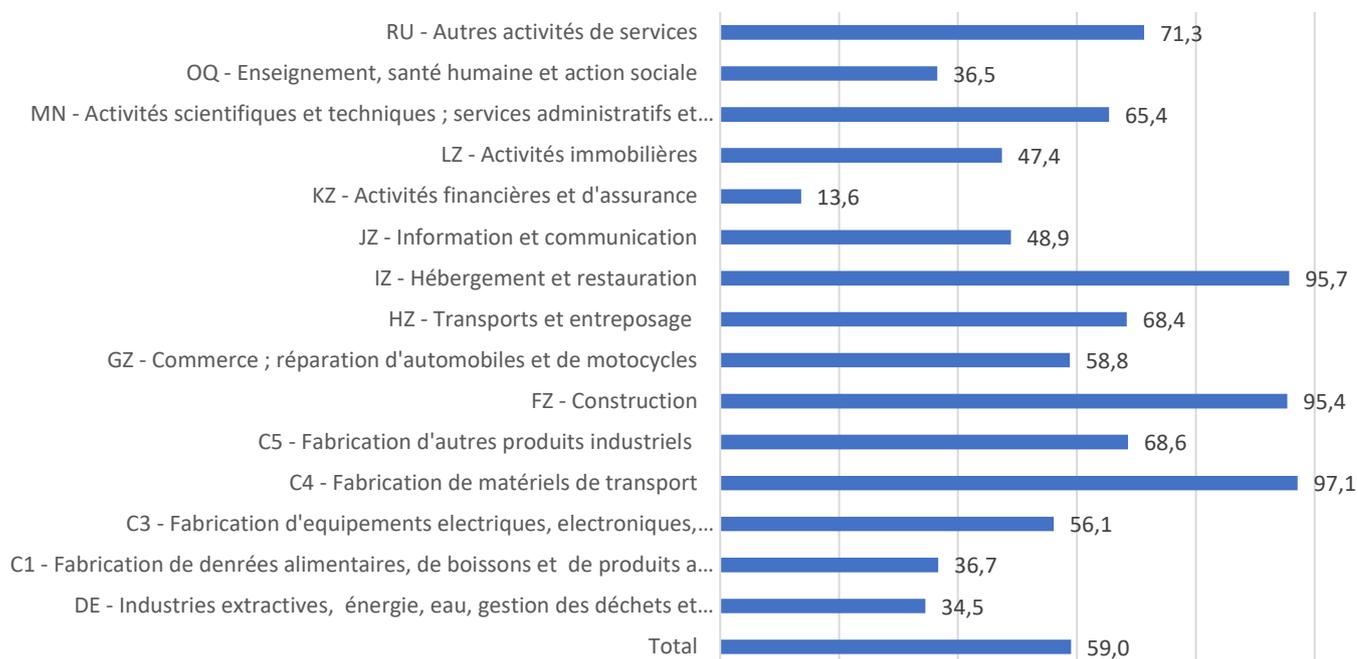
Source : ASP-DGEFP-Dares – Situation sur le marché du travail au 21 avril 2020



Source : ASP-DGEFP-Dares – Situation sur le marché du travail au 21 avril 2020

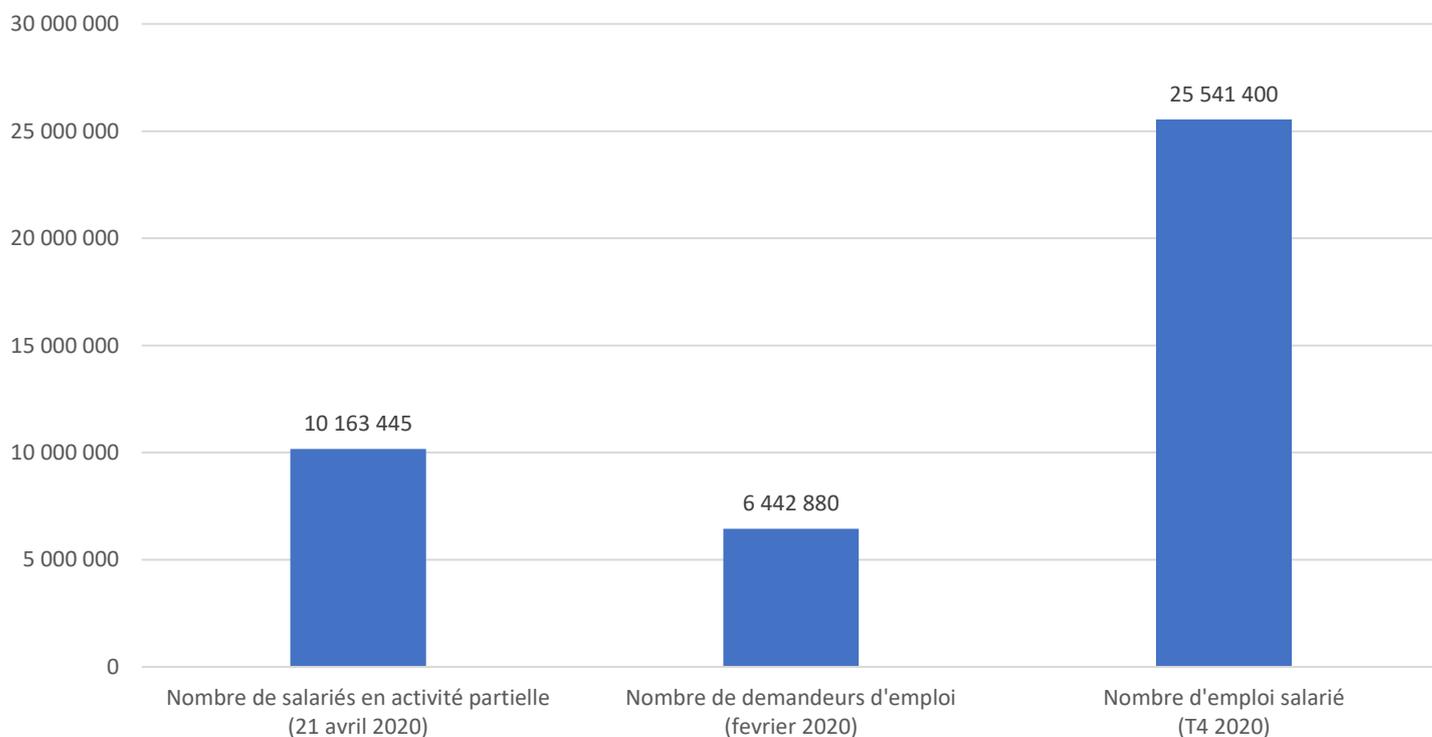
% de salariés en activité partiel, par secteur d'activité

(au 31 mars 2020)



Source : ASP-DGEFP-Dares – Situation sur le marché du travail au 21 avril 2020

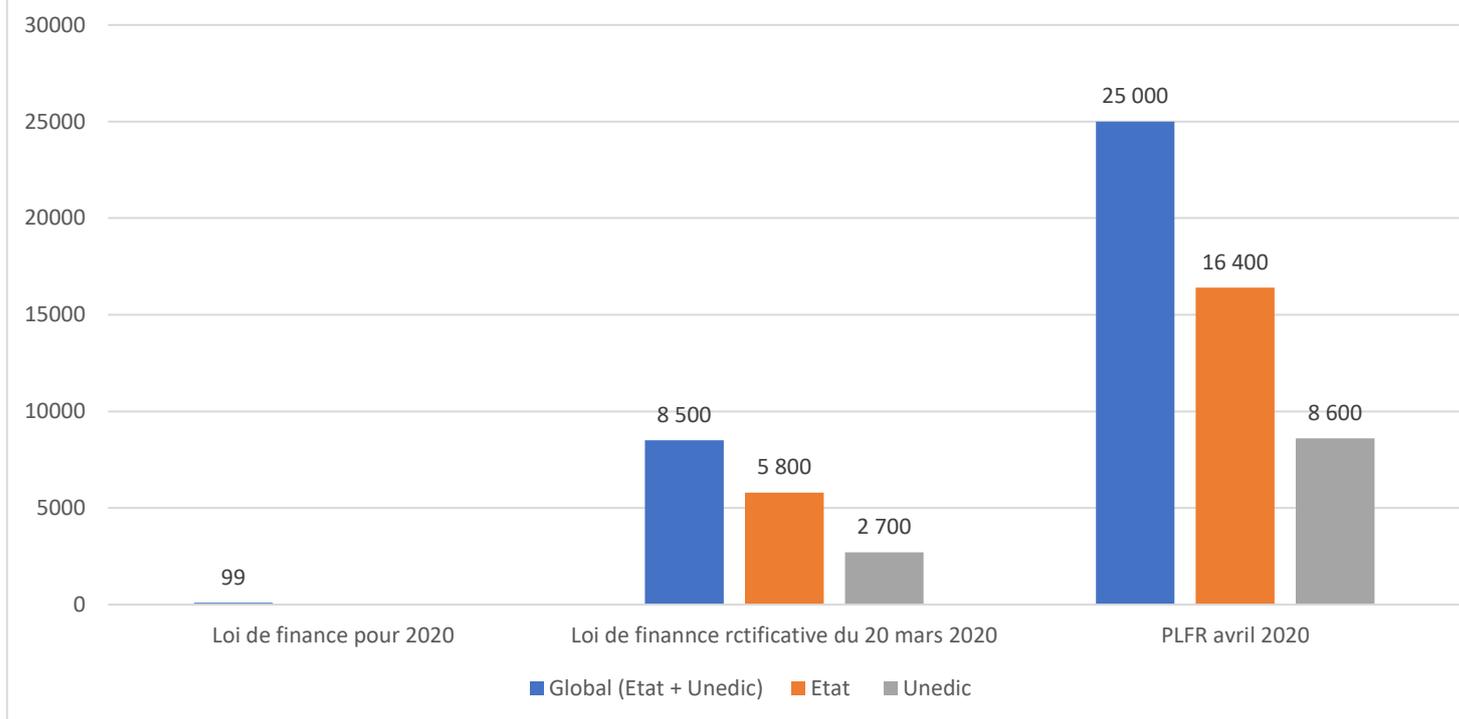
Comparatif du nombre de salariés en activité partielle, de demandeurs d'emploi et l'emploi salarié



Source : ASP-DGEFP-Dares – Situation sur le marché du travail au 21 avril 2020 - Pôle emploi et Insee

Coût prévisionnel de l'activité partielle

(en million d'€)

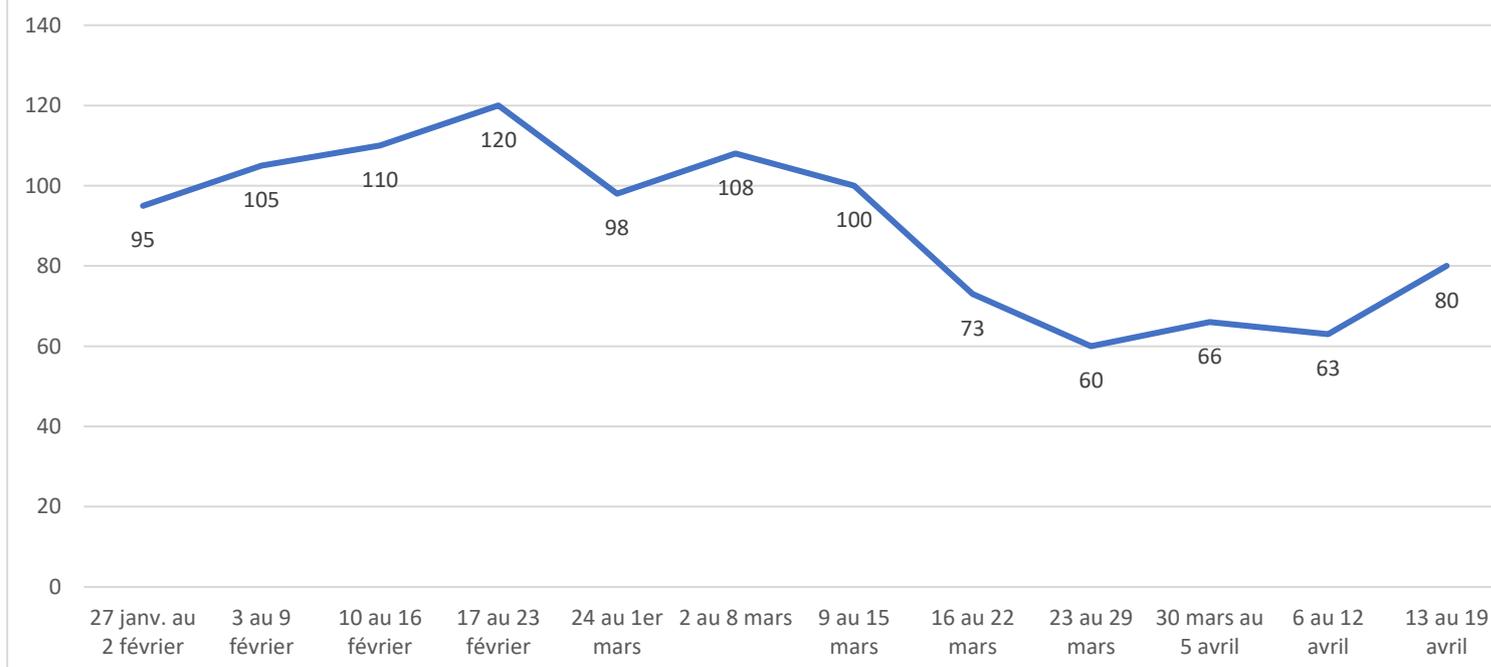


Source : PLF pour 2020 PLFR mars 2020 et Projet de PLFR voté au sénat jeudi 23 avril 2020 et Unedic

1.2 embauches

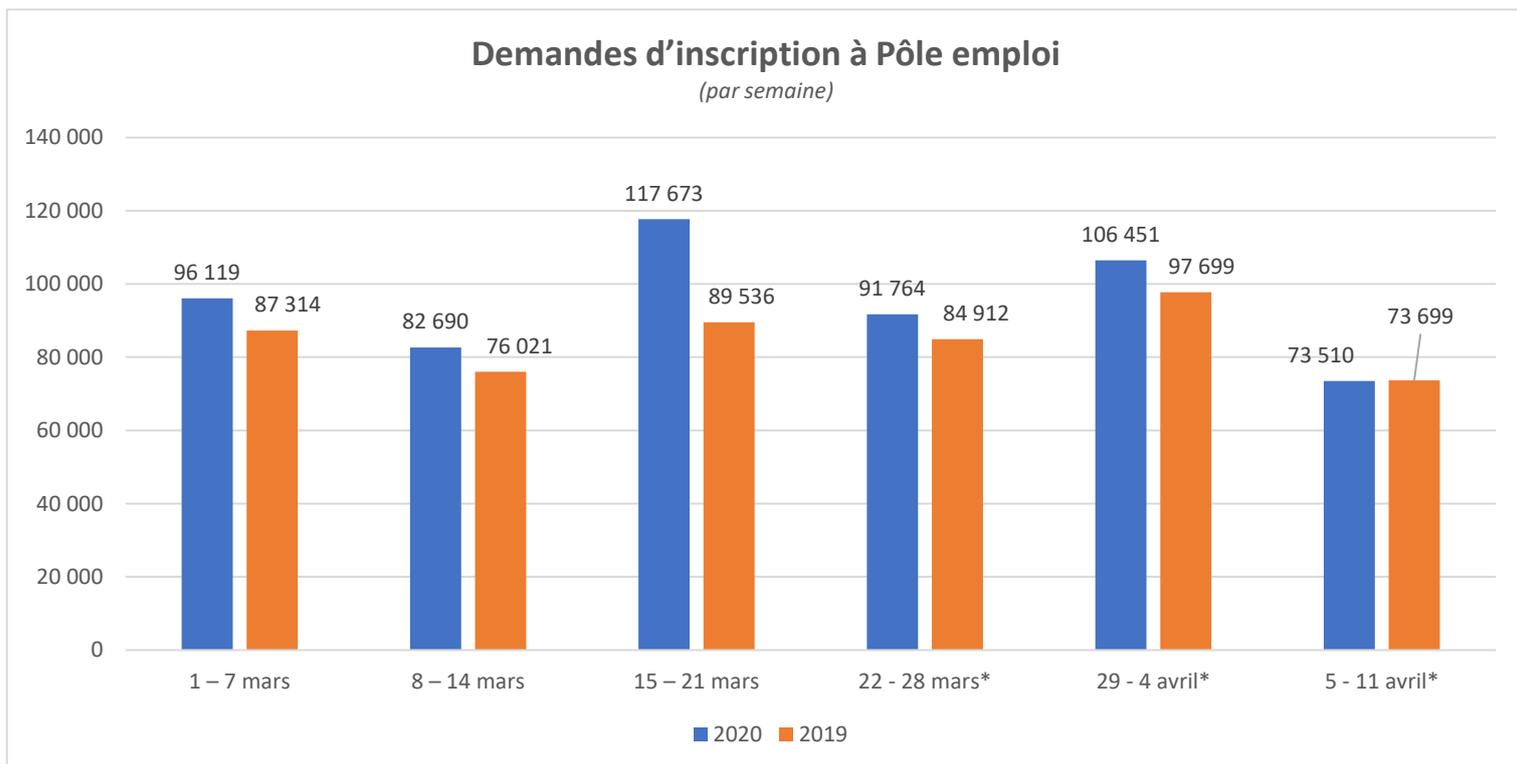
Suivi hebdomadaire des offres d'emploi en ligne

(Base 100 semaine du 9 au 15 mars)

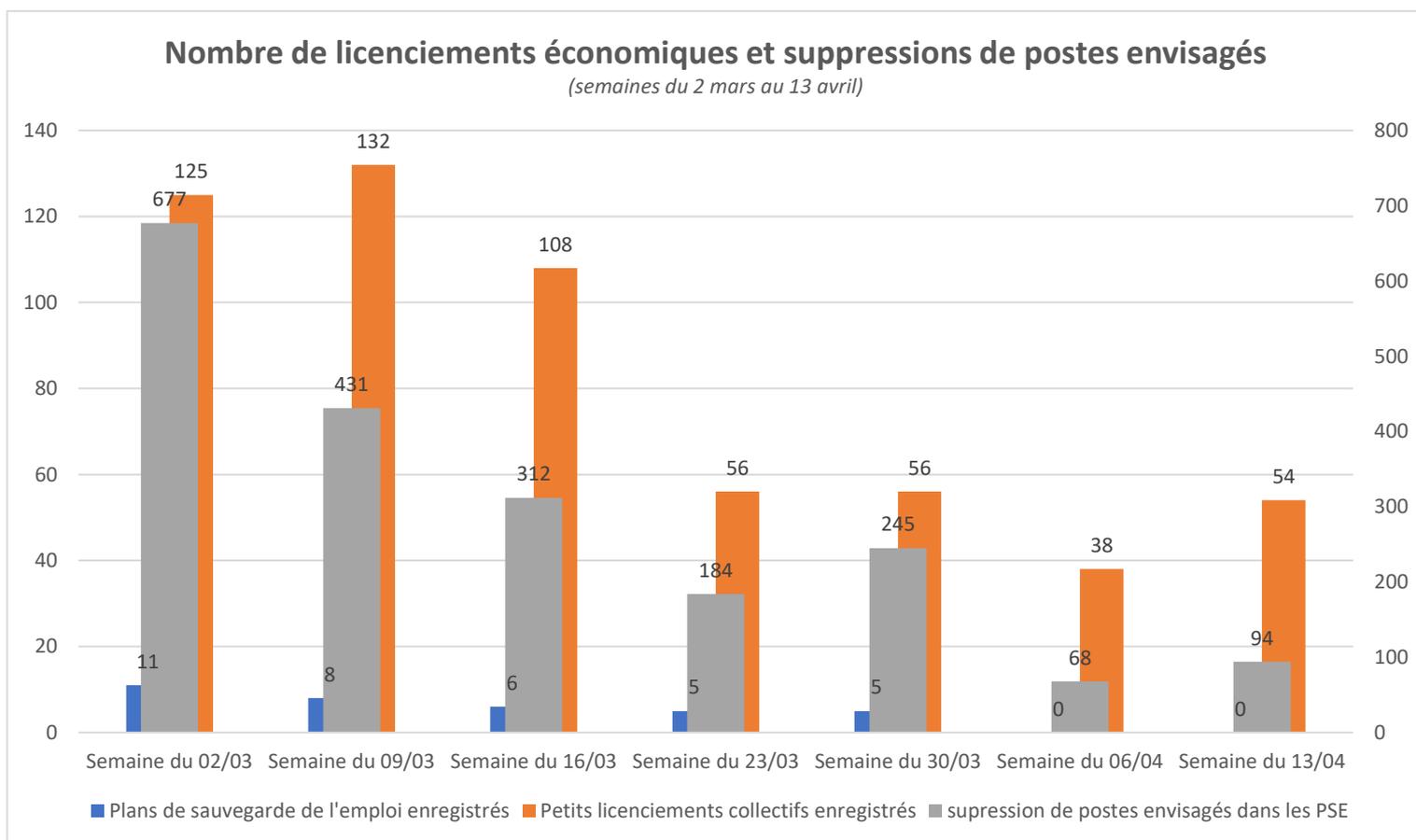


Source : Panel de 13 sites d'offres d'emploi, calcul Dares.

1.3 Le chômage et licenciement économique

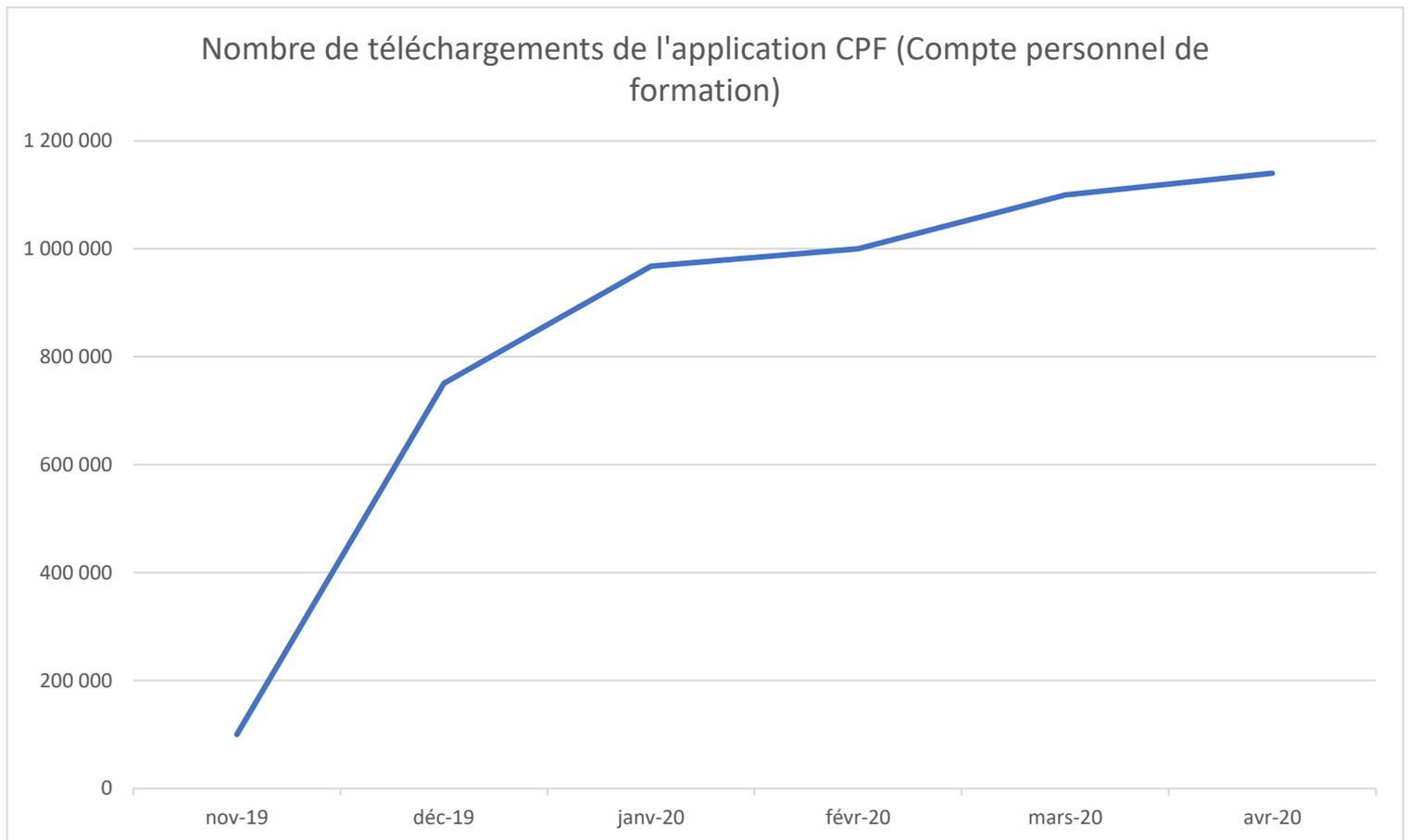
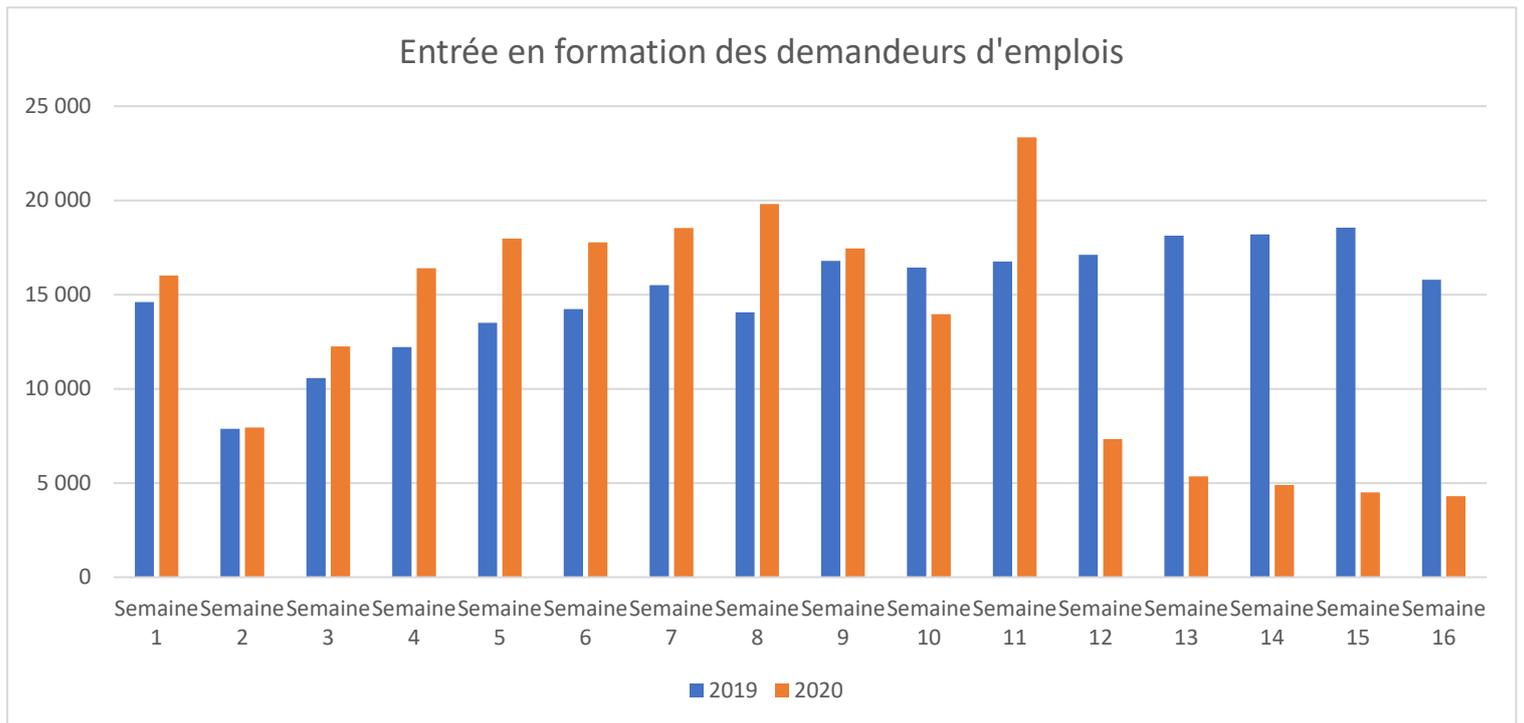


Source : ASP-DGEFP-Dares – Situation sur le marché du travail au 21 avril 2020

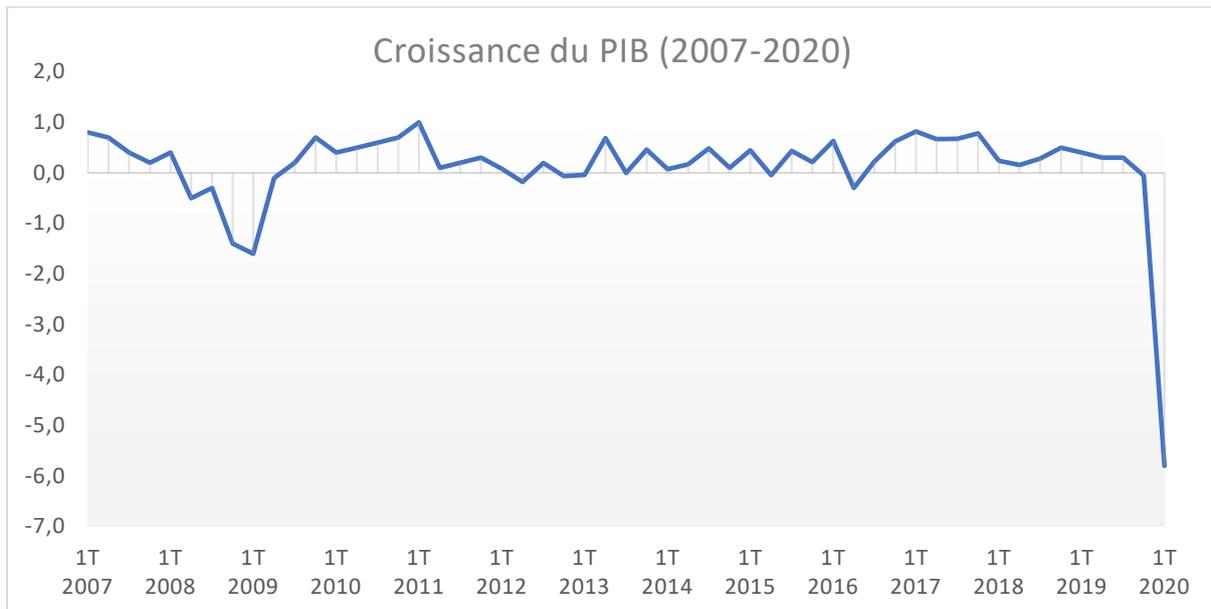


Source : ASP-DGEFP-Dares – Situation sur le marché du travail au 21 avril 2020

3. LA FORMATION PROFESSIONNELLE



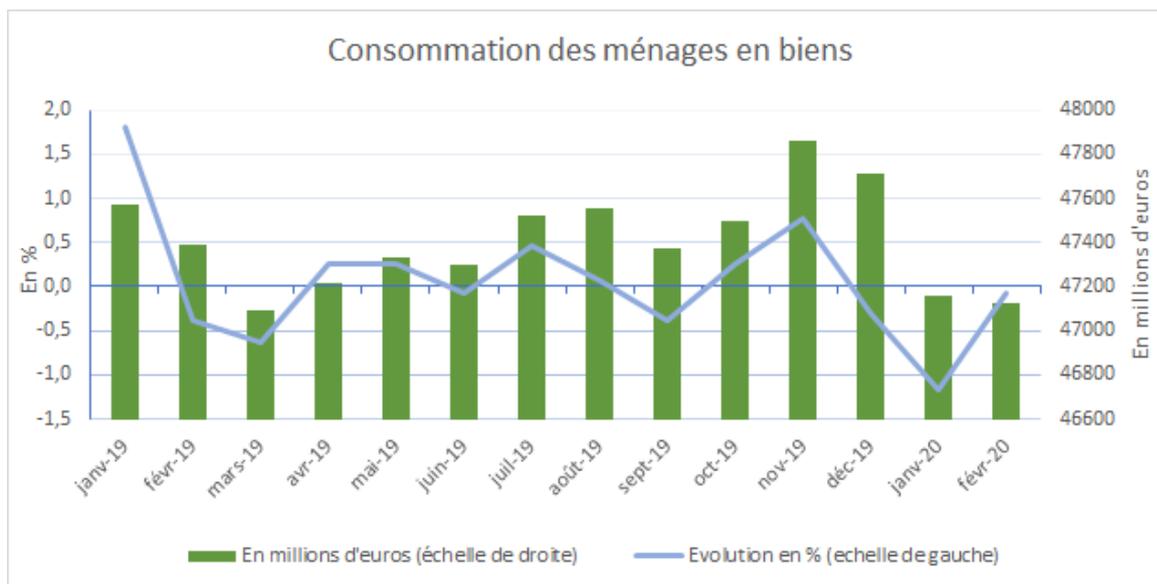
4. L'ECONOMIE



Source : INSEE, volumes aux prix de l'année précédente chaînés (données CVS-CJO), base 2014

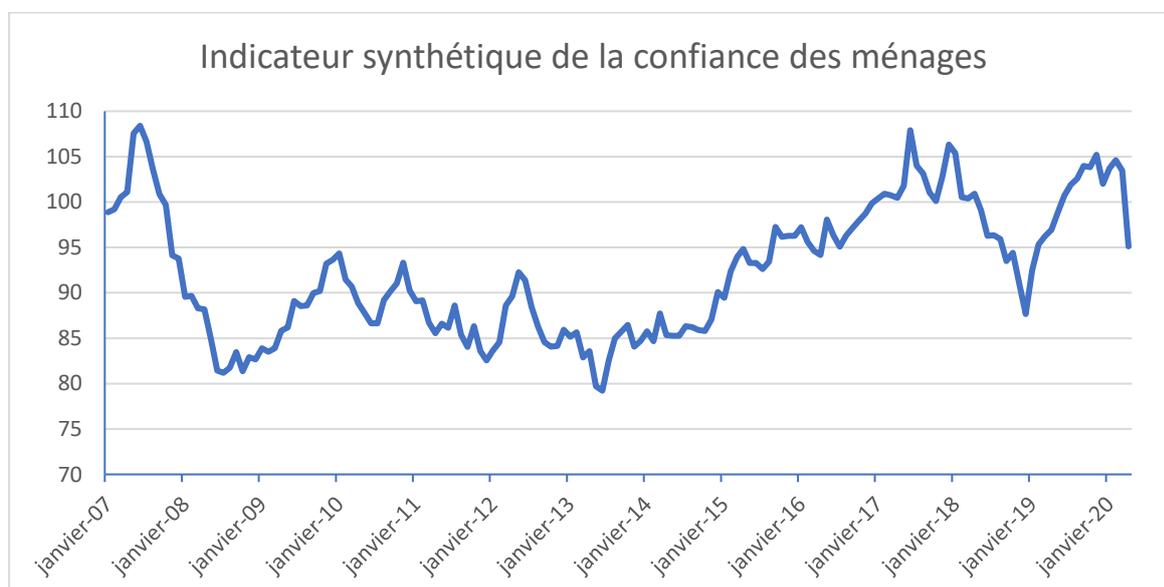
Prévisions :

- Pour la **Banque de France** au **1er trimestre 2020**, la croissance du PIB devrait chuter de **6 %**.
- **L'INSEE** estime une **perte comptable de 3 points de PIB annuel pour un mois de confinement**.
- Pour **l'OFCE**, le seul effet de huit semaines de confinement représente 120 milliards d'euros de produit intérieur brut en moins dans l'économie (soit **5 points de PIB annuel**).
- Le **FMI** table sur une baisse du PIB de **7,2 % pour l'année 2020**.
- La **DG Trésor** prévoit dans le PLFR une **baisse de 8 % du PIB pour l'année 2020**.

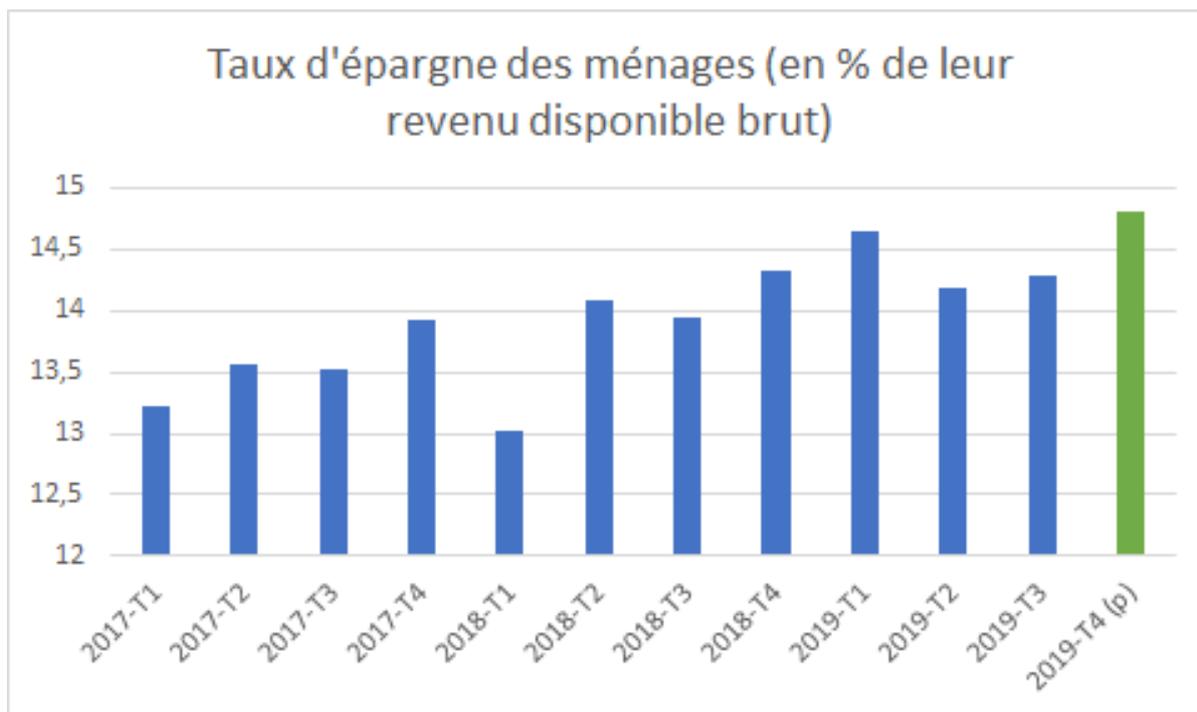


Source: INSEE, données cvs-cjo (niveau : millions d'euros aux prix de l'année précédente chaînés)

En avril 2020, la confiance des ménages dans la situation économique chute fortement (par rapport à début mars) : l'indicateur qui la synthétise perd 8 points et il se situe désormais à 95. Il est ainsi en-dessous de sa moyenne de longue période (100).



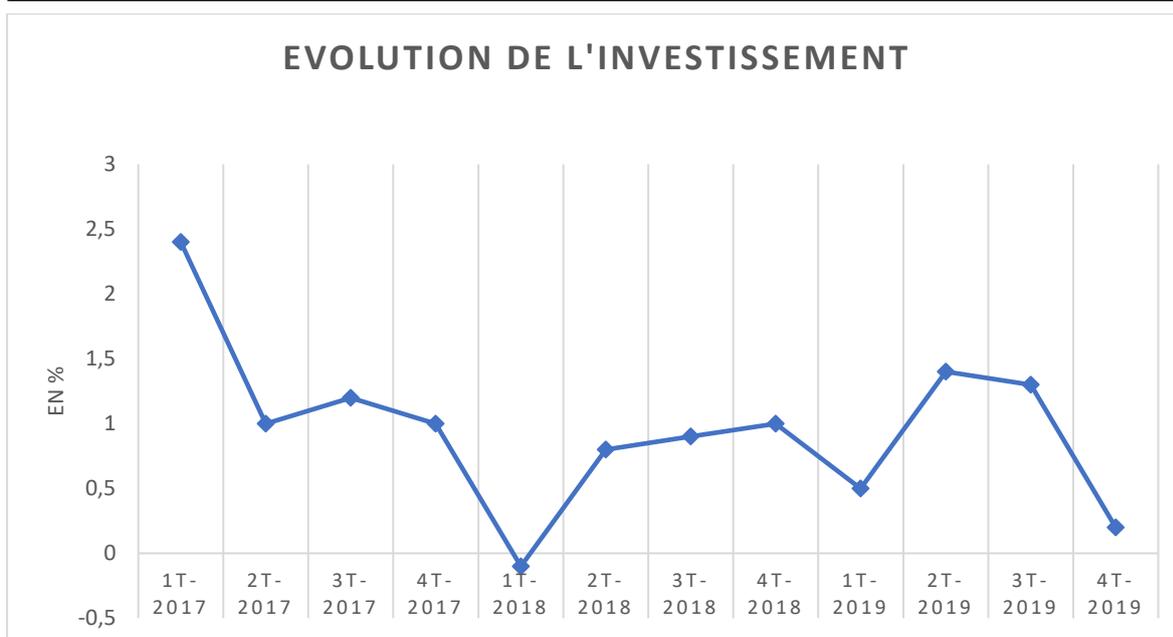
Source : INSEE, données CVS (indicateur normalisé de moyenne 100 et d'écart-type 10)



Source : Eurostat

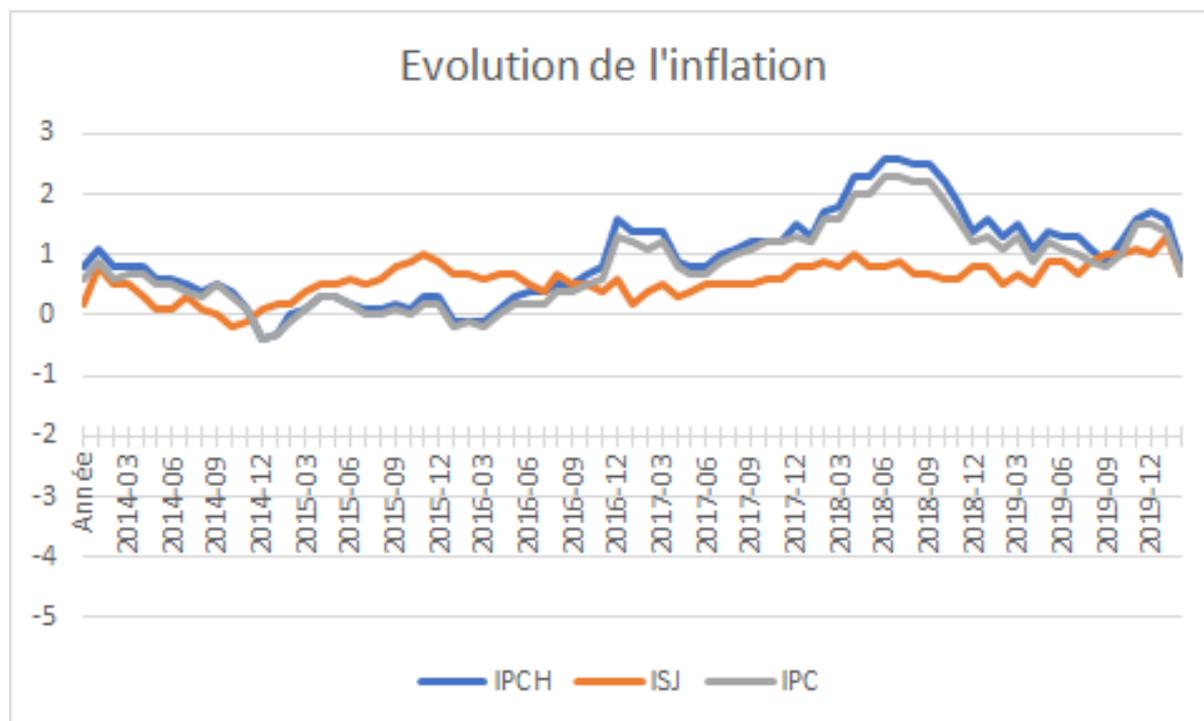
Prévisions :

- Pour l'**OFCE**, en 8 semaines de confinement, les ménages accumuleraient une épargne forcée de **55 milliards d'euros** ;
- **Euler-Hermes** a estimé que pendant la durée du confinement, le taux d'épargne s'élèverait à **36 % du RDB** (revenu disponible brut). Post-confinement, les taux d'épargne devraient rester à +6 points au-dessus des niveaux d'avant la crise et à **21 % fin 2020**.



Source : INSEE (FBCF).

Inflation



Source : INSEE

IPCH : l'indice des prix à la consommation harmonisé, utilisé pour les comparaisons entre membres de l'Union européenne. Il est calculé pour tous les ménages en France hors Mayotte.

ISJ : les indices d'inflation sous-jacente (ISJ) excluent les tarifs publics et les produits à prix volatils, et sont corrigés des mesures fiscales et des variations saisonnières. Ils sont calculés pour tous les ménages de France métropolitaine.

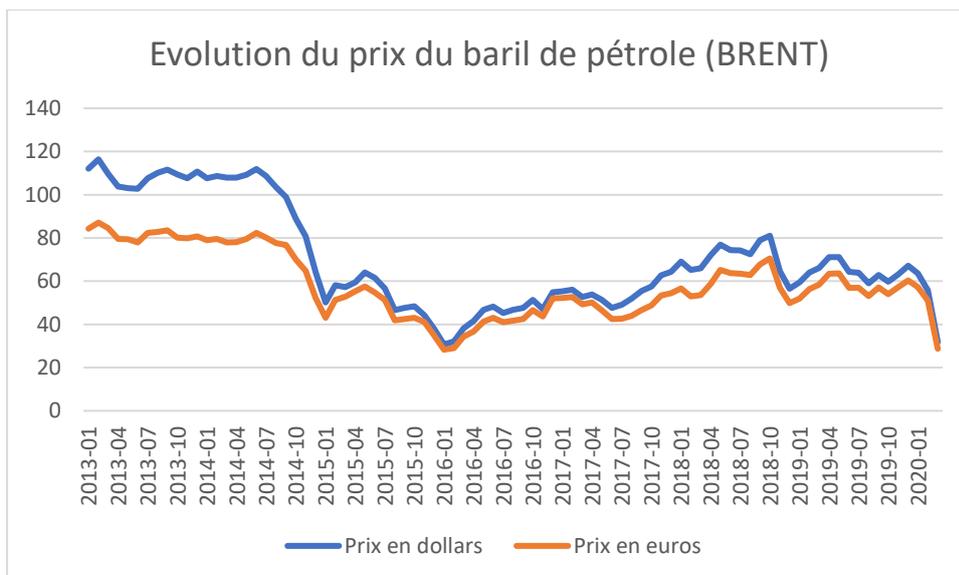
IPC : l'Indice des prix à la consommation (IPC) est l'instrument de mesure de l'inflation. Il permet d'estimer, entre deux périodes données, la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages.

Les estimations de l'INSEE ne prennent pas en compte l'impact du confinement sur l'inflation. Toutefois, le PLFR 2020 définit les chiffres suivants :

L'inflation passe de 0.5 % en 2020 alors qu'elle était de +1,1 % en 2019.

- Cette évolution de l'inflation s'explique notamment par l'effet prix de l'énergie. En mars 2020, le prix du Baril (BRENT) est de 28.8 euros d'après l'INSEE. Cette évolution est le résultat d'une forte baisse de la demande mondiale de pétrole.

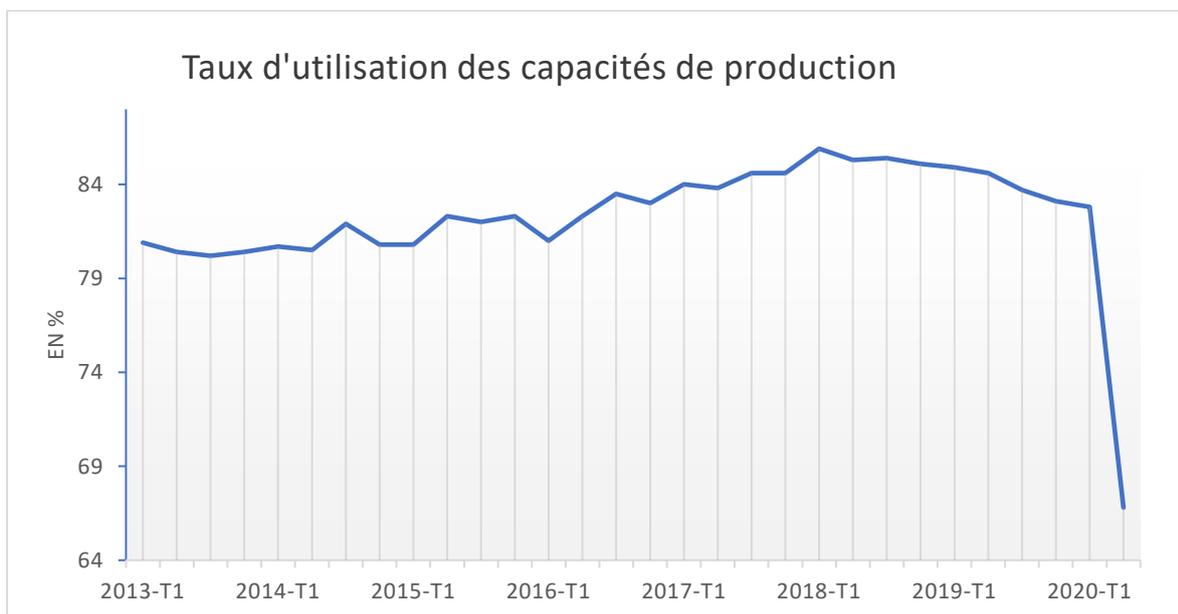
L'inflation sous-jacente resterait stable à +0.8 %.



Source : INSEE

Production

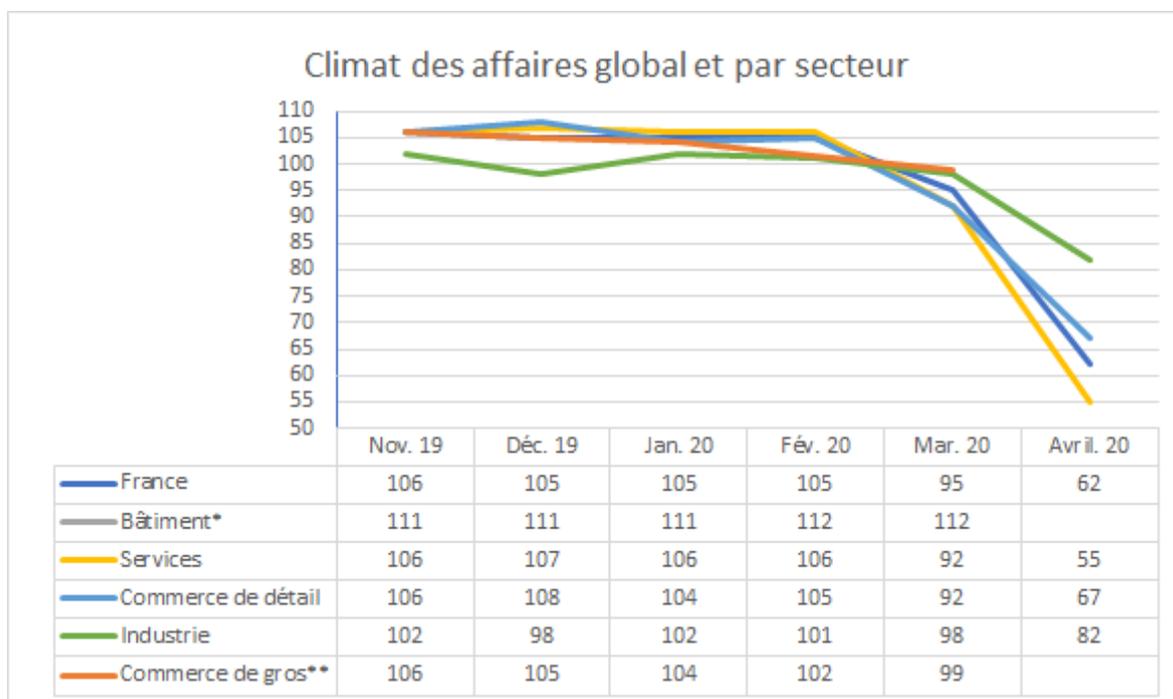
Le **taux d'utilisation des capacités de production** (machines et équipements) est égal au ratio entre les capacités de production effectivement mobilisées pour la production et l'ensemble des capacités de production potentiellement disponibles à une date donnée.



Source : INSEE

Le climat des affaires

Le climat des affaires résume la tonalité des enquêtes européennes de conjoncture : plus il est haut, plus les industriels considèrent favorablement la conjoncture.

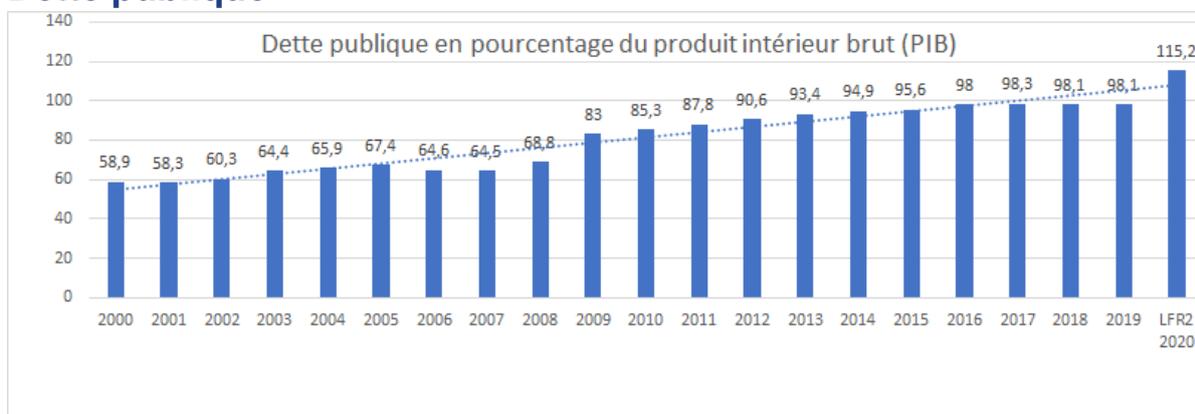


* données non disponibles pour avril.

** les mois de décembre 2019 et de février 2020 sont des estimations. Les données ne sont pas disponibles pour avril.

Attention : depuis la période de confinement, le taux de réponse est plus faible que le taux habituel.

Dettes publique



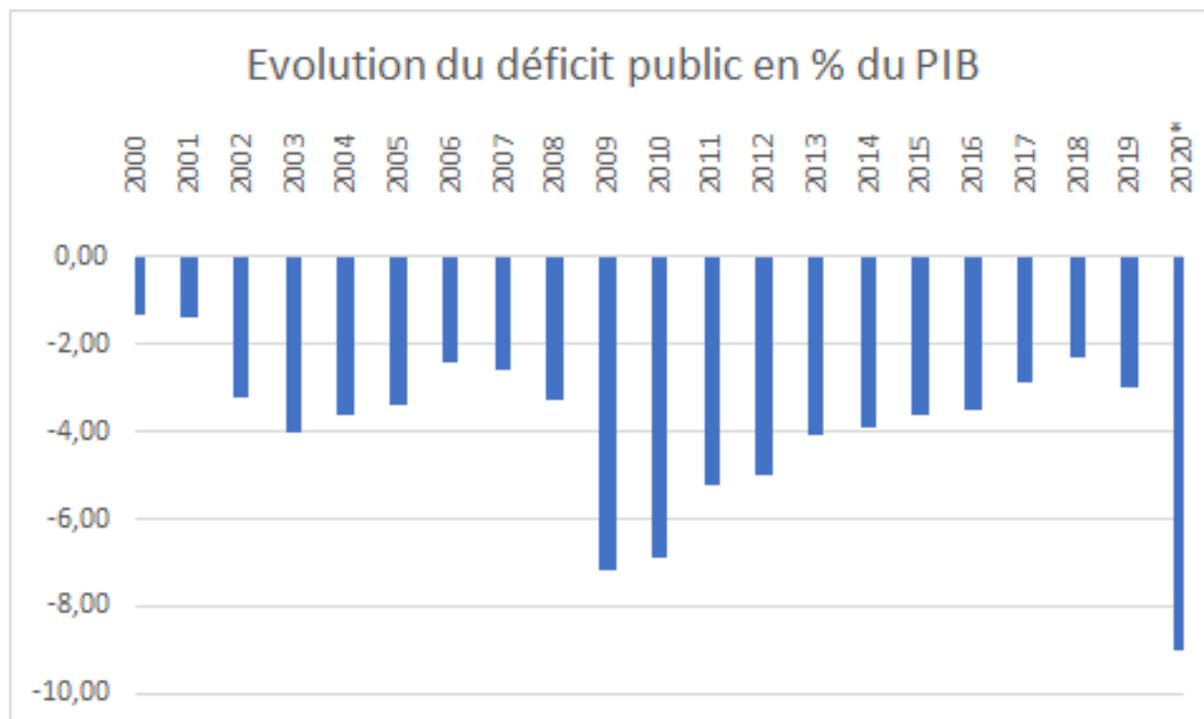
Source : Eurostat et LFR2

Déficit public

En points de produit intérieur brut (PIB)	pour 2019	LFI 2020	LFR 1	PLFR 2
Solde structurel (1)	-2	- 2,2	- 2,2	- 2,0*
Solde conjoncturel (2)	0	0,1	- 1,3	- 5,3
Mesures exceptionnelles et temporaires (3)	-1	- 0,1	- 0,4	- 1,7
Solde effectif (4 = 1 + 2 + 3)	-3	- 2,2	- 3,9	- 9

* Comme pour la LFI 2020 et la LFR 1, le présent PLFR prévoit un maintien du solde structurel de 2020 à son niveau de

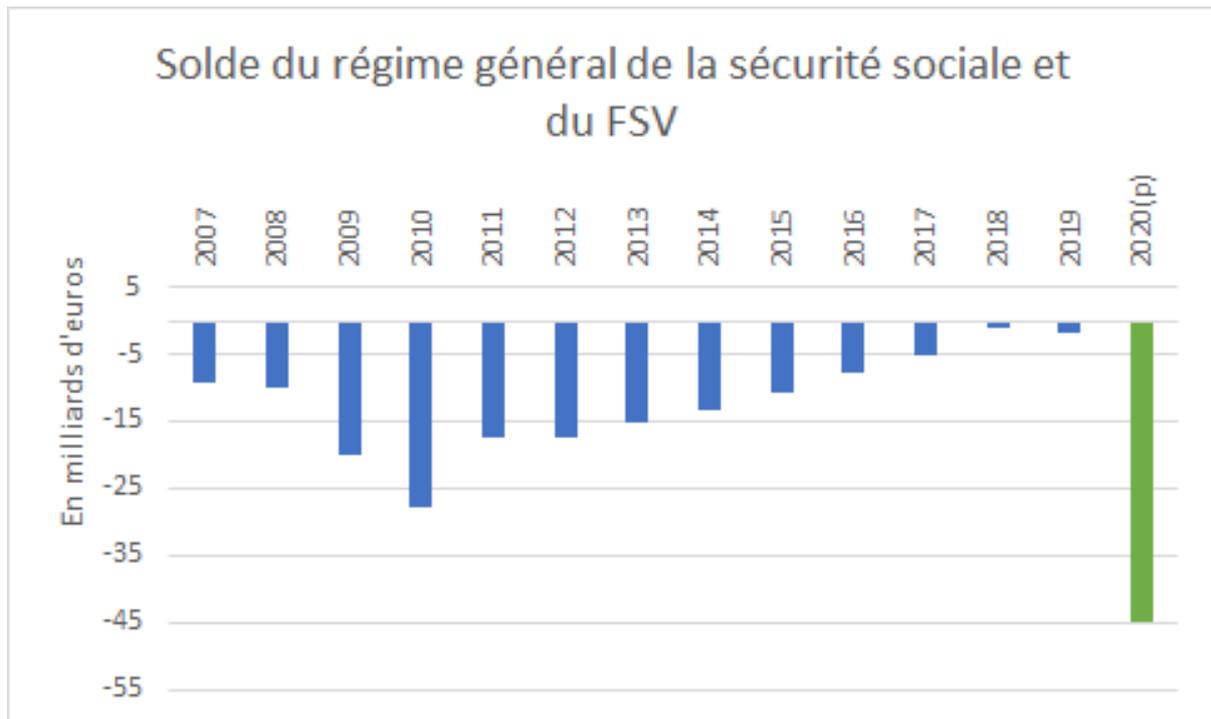
Source : articles liminaires de la loi de finances initiale pour 2020, de la première loi de finances rectificative pour 2020 et du second projet de loi de finances rectificative.



Source : INSEE

5. LA PROTECTION SOCIALE

Pour 2020, le déficit de la sécurité sociale (en incluant le fonds de solidarité vieillesse) est estimé à **45 milliards d'euros**. Ce montant résulte d'une hausse des dépenses sociales (minima sociaux, assurance maladie, indemnités journalières, prestations familiales...) et d'une forte baisse des recettes liés à la diminution de l'activité économique et aux différentes mesures de reports et d'exonérations de cotisations sociales.



Sources : PLFSS, PLFR

Selon la DARES, fin mars :

- un quart environ des salariés est au chômage partiel ;
- un autre quart est en télétravail ;
- un troisième quart travaille sur sites ou sur chantiers ;
- 13 % sont en arrêts maladie (y compris garde d'enfant liée à la fermeture des écoles) ;
- 9 % sont en congés ;
- moins de 1 % ont exercé un droit de retrait.

6. LOGEMENT

Conjoncture dans l'industrie du bâtiment

Conjoncture dans l'industrie du bâtiment (Soldes d'opinion, en %, CVS)

Colonne1	Moy*	janv-20	févr-20	mars-20	avr-20
Activité passée	-3	8	12	18	6
Activité prévue	-5	10	16	7	-22
Perspectives générales	-16	7			-90
Situation de trésorerie	-10	5			-36
Délais de paiement	30	27			44

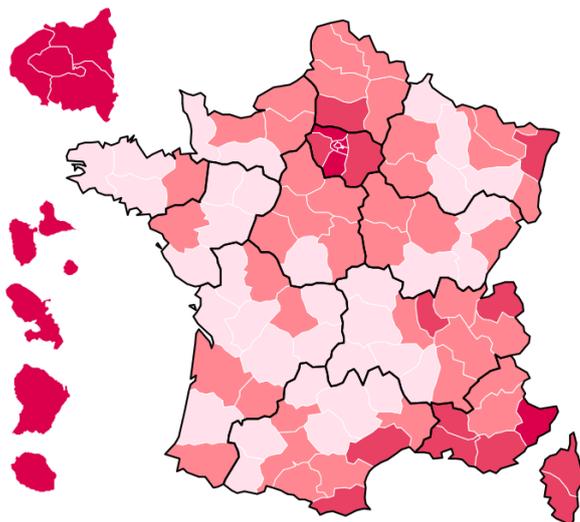
* Moyenne depuis avril 1975 pour le climat, depuis septembre 1993 pour les soldes

Source : Insee - enquête mensuelle de conjoncture dans le bâtiment.

Condition de confinement des ménages

Part des résidences principales suroccupées

- 8 % ou plus
- de 4 à moins de 8 %
- de 2 à moins de 4 %
- moins de 2 %



Note de lecture : dans les Alpes-Maritimes, 11,7 % des résidences principales (hors studio de 1 personne) sont suroccupées.

Champ : France hors Mayotte, résidences principales hors studio d'une personne.

Source : INSEE

Définition

Suroccupation : le concept repose sur la composition du ménage et le nombre de pièces du logement. Un logement est suroccupé quand il lui manque au moins une pièce par rapport à la norme d'« occupation normale », fondée sur :

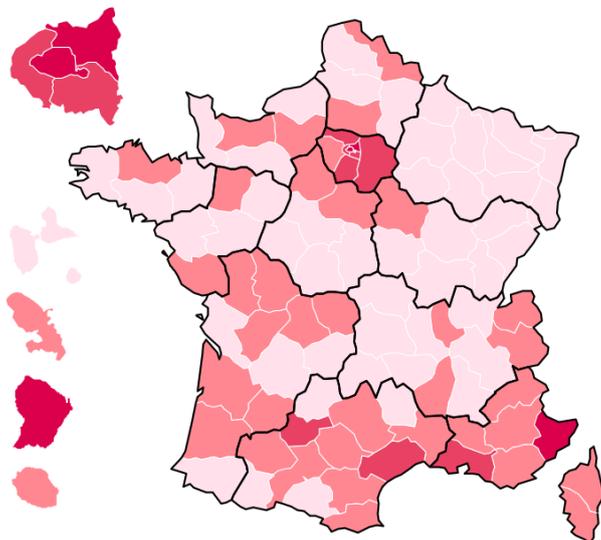
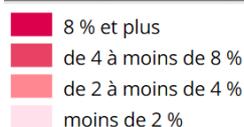
- une pièce de séjour pour le ménage ;
- une pièce pour chaque personne de référence de chaque famille occupant le logement ;
- une pièce pour les personnes hors famille non célibataires ou les célibataires de 19 ans ou plus ;

Et pour les célibataires de moins de 19 ans :

- une pièce pour deux enfants s'ils sont de même sexe ou ont moins de 7 ans ;
- sinon, une pièce par enfant.

Les studios occupés par une personne sont exclus du champ. Un logement est considéré suroccupé dès lors qu'il lui manque au moins une pièce au regard du ménage qui l'occupe.

Part de la population vivant en appartement de 1 ou 2 pièces dans un ménage de 4 personnes ou plus



Exemple : en Seine-Saint-Denis, 10,1 % de la population vivant en appartement dans un ménage de 4 personnes ou plus, habite dans 1 ou 2 pièces.

Champ : France hors Mayotte, population vivant en appartement dans un ménage de 4 personnes ou plus.

Source : INSEE

Impact du confinement et des baisses de revenus sur les charges fixes de logement

L'IRES a étudié les populations qui ont subi une baisse de leurs revenus suite au confinement et qui doivent en même temps faire face à des dépenses fixes de logement (loyers ou accession), le premier poste de dépenses pré-engagées.

587 000 cadres (16 %) et 764 000 professions intermédiaires (19 %) ont été identifiés comme « population à risque » à la suite du confinement.

Répartition par catégorie sociale des ménages d'actifs avec charge de logement ayant subi une baisse de leurs revenus d'activité à la suite du confinement

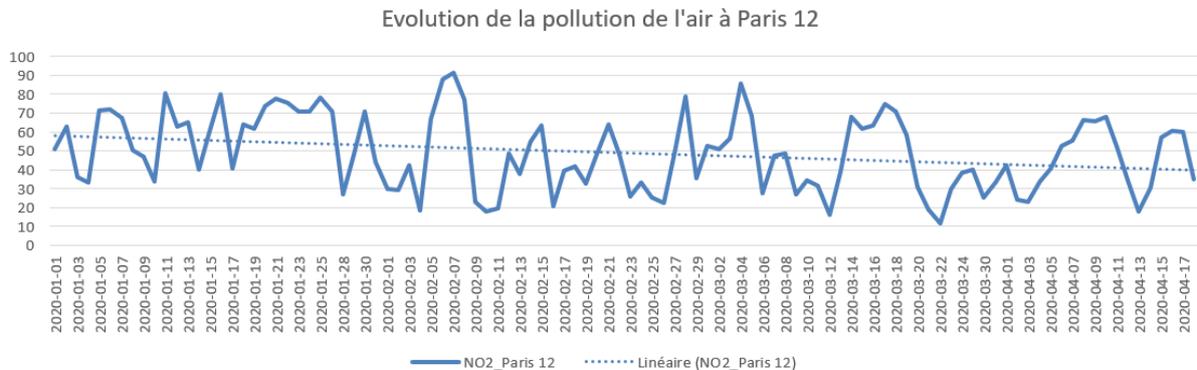
	Effectifs (milliers)		% baisse de revenus	Population à risque	
	Total	Avec charge de logement		Effectif (milliers)	% par CSP
Agriculteurs	287	82	nd	nd	nd
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1 099	694	67	465	42
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3 565	2 348	25	587	16
Professions intermédiaires	4 116	3 056	25	764	19
Employés	3 872	3 017	34	1 026	26
Ouvriers	4 099	3 189	48	1 531	37
Total	17 037	12 386	35	4 335	25

Lecture : On dénombre 4,099 millions de ménages d'ouvriers dont 3,189 millions doivent faire face à des charges de logement, parce qu'ils sont locataires ou accédants à la propriété. Parmi ces ménages, 48% ont subi une baisse (partielle ou totale) de leur revenu d'activité à la suite du confinement ; 1,531 million de ces ménages d'ouvriers (soit 37%) doivent assumer leurs frais fixes de logement tout en ayant subi une baisse de leur revenu d'activité.

Sources : INSEE, Enquête Logement 2013 (nombre de ménages locataires ou accédants, avec charge de logement). Fondation Jean Jaurès pour le pourcentage de ménages ayant vu leur revenu d'activité baisser à la suite du confinement. Calculs de l'auteur.

7. LE DEVELOPPEMENT DURABLE

La qualité de l'air



NO₂ : le dioxyde d'azote constitue le polluant majeur de l'atmosphère terrestre. Il est notamment produit par les moteurs à combustion interne et les centrales thermiques. D'après l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le NO₂ a des effets néfastes sur la santé : une exposition à long terme peut altérer la fonction pulmonaire et augmenter les risques de troubles respiratoires.

Remarque : les week-ends, jours fériés et vacances scolaires sont inclus dans les données. Les variations de NO₂ avant la crise sanitaire s'expliquent par un trafic plus ou moins dense durant ces périodes. Toutefois, on constate une tendance à la baisse de la quantité de NO₂ présente dans l'air ce qui se traduit par une amélioration de la qualité de l'air.

8. EUROPE ET INTERNATIONAL

L'Europe

1. 100 Milliards d'euros pour protéger les emplois pendant la crise (SURE)

Pendant la crise, l'Union européenne (UE) fournira une aide financière à travers le programme « SURE » sous forme de prêts accordés à des conditions favorables aux pays de l'UE qui demandent un soutien. Au total, 100 milliards d'euros seront mis à disposition des 27 pays de l'UE. Ces prêts aideront les États membres à faire face à l'augmentation de leurs dépenses publiques destinées à préserver l'emploi. Ils seront destinés à couvrir les coûts directement liés à la création ou à l'extension de dispositifs nationaux de chômage partiel et d'autres mesures similaires mises en place pour les travailleurs indépendants en réaction à l'actuelle pandémie de coronavirus.

En outre, un milliard d'euros provenant du budget de l'UE sera réaffecté pour garantir les prêts en faveur d'au moins 100 000 PME et petites entreprises de taille intermédiaire européennes.

2. 140 Millions d'euros pour financer la recherche

La Commission européenne a mobilisé 140 millions d'euros pour la recherche et 37 milliards d'euros issus des fonds de cohésion pour financer la recherche sur les vaccins, les diagnostics et les traitements.

Parmi ces financements :

- **48,2 millions d'euros – 18 projets – 151 équipes de recherche dans le monde**

En s'appuyant sur les investissements à long terme réalisés avant la pandémie de coronavirus (par l'intermédiaire du 7e programme-cadre et du programme Horizon 2020), notamment en matière de surveillance et de préparation, l'UE a mobilisé 48,2 millions d'euros pour 18 projets de recherche présélectionnés menés concernant des tests rapides de diagnostic sur le lieu d'intervention, de nouveaux traitements, de nouveaux vaccins ainsi que l'épidémiologie et la modélisation afin d'améliorer la préparation et la réaction face aux épidémies. Les projets concernent 151 équipes de recherche du monde entier.

3. Une plateforme européenne de partage de données sur le Covid-19

La Commission européenne, en collaboration avec plusieurs partenaires, a lancé le 20 avril une plateforme européenne de données sur le COVID-19 pour permettre de recueillir et de partager rapidement les données de recherche disponibles. Cette plateforme offre un environnement européen et mondial, ouvert, fiable et évolutif, dans lequel les chercheurs peuvent stocker et partager des ensembles de données tels que des séquences d'ADN, des structures protéiques, des données provenant de la recherche préclinique et des essais cliniques, ainsi que des données épidémiologiques. Elle est le résultat d'un travail conjoint entre la Commission européenne, l'Institut européen de bioinformatique du Laboratoire européen de biologie moléculaire (EMBL-EBI), l'infrastructure Elixir et le projet COMPARE, ainsi que les États membres de l'UE.

4. 3 milliards d'euros d'assistance macrofinancière au soutien de 10 pays voisins de l'UE

Cette initiative permettra d'octroyer 3 milliards d'euros d'assistance macrofinancière à dix pays partenaires de l'élargissement et du voisinage afin de les aider à limiter l'incidence économique de la pandémie de COVID-19.

À la suite d'une évaluation préliminaire des besoins de financement, l'Assistance macrofinancière sera répartie comme suit : Albanie (180 millions d'euros), Bosnie-Herzégovine (250 M€), Géorgie (150 M€), Jordanie (200 M€), Kosovo (100 M€), Moldavie (100 M€), Monténégro (60 M€), Macédoine du Nord (160 M€), Tunisie (600 M€) et Ukraine (1,2 milliard d'euros).

Les montants de l'assistance seront mis à la disposition des pays bénéficiaires pendant 12 mois sous la forme de prêts accordés à des conditions très favorables, afin de les aider à faire face à leurs besoins de financement immédiats et urgents. Combinés au soutien apporté par le Fonds monétaire international, ces financements peuvent contribuer à consolider la stabilité macroéconomique et à dégager une marge de manœuvre permettant d'allouer des ressources à la protection des personnes et à l'atténuation des conséquences socio-économiques de la pandémie de COVID-19.

5. La BCE lance un programme de 750 milliards d'euros : le Pandemic Emergency Purchase Programme (PEPP)

Afin de contrer les risques économiques et monétaires générés par l'épidémie de coronavirus, la BCE a lancé, en mars 2020, un programme d'achat d'urgence. Ce programme de 750 milliards d'euros doit servir à des rachats de dette et va permettre aux États d'emprunter à des taux très bas sans condition. En outre, et c'est une nouveauté, ce programme intègre désormais le rachat de bons de trésorerie d'entreprises.

L'International

• **550 millions de dollars** : c'est la somme mis à disposition dans le cadre du Plan d'Action Humanitaire Mondial COVID-19 de l'ONU pour soutenir la réponse internationale. 95 millions de dollars ont été débloqué par le Fonds Central d'Intervention d'Urgence (CERF). L'appel de fonds espère réunir 2 milliards de dollars. Ce montant se divisera entre les agences de l'ONU, à hauteur de 1,9 billions de dollars, et les ONG dont l'action se déploie dans certains pays, à hauteur de 100 millions de dollars.

Breakdown of financial requirements

REQUIREMENTS (US\$)

\$2.01 billion

FAO	110.0 M	UNHCR ⁷	255.0 M
IOM	100.0 M	UNICEF	405.0 M
UNDP	120.0 M	WFP	350.0 M
UNFPA	120.0 M	WHO	450.0 M
UN-Habitat	2.0 M		

AGENCIES TOTAL **1.912 B**

Unearmarked for country-specific
NGO response 100.0 M

APPEAL TOTAL **2.012 B**

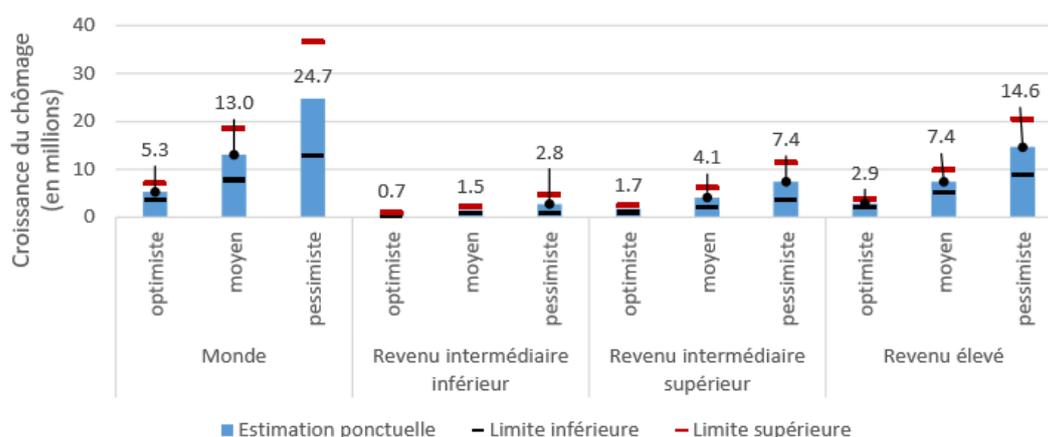
Source: Office for the Coordination of Humanitarian Affairs

Source : Rapport de l'ONU sur la réponse humanitaire à apporter à la crise du Covid-19, « Global Humanitarian Response Plan », Avril 2020. N.B. : les sigles désignent les différentes agences de l'ONU.

Lien : <https://www.unocha.org/sites/unocha/files/Global-Humanitarian-Response-Plan-COVID-19.pdf>

- **5,3 millions** d'emplois risquent d'être supprimés à la suite de la crise du COVID-19 selon une estimation de l'OIT. Ce chiffre correspond au scénario optimiste, le scénario pessimiste correspondant à **24,7 millions** d'emplois.

Figure 1: Impact d'une baisse de la croissance mondiale sur le chômage selon trois scénarios, dans le monde et par groupes de revenus (en millions)



Note: Les chiffres montrent l'impact prévu sur le chômage selon trois scénarios de croissance du PIB simulés par McKibbin et Fernando (2020). La marge d'erreur représente la plage d'incertitude découlant du modèle de projection du chômage mais tient compte du scénario de croissance de PIB donné.

Source : Rapport de l'OIT du 18 mars 2020, « Le Covid-19 et le monde du travail : Répercussions et réponses ». Lien : https://www.ilo.org/wcmsp5/groups/public/---dgreports/---dcomm/documents/briefingnote/wcms_739156.pdf

• **860 milliards de dollars** : c'est la prévision optimiste de l'OIT quant à la perte de revenus que vont subir les travailleurs dans le monde. La prévision pessimiste s'élève à **3 440 milliards de dollars**.

Tableau 1: Déclin estimé des revenus du travail et hausse de la pauvreté extrême et modérée au travail (< à 3,20 \$ par jour, PPA), 2020

Groupe de revenu	Optimiste	Moyen	Pessimiste
Revenus du travail (en milliards de dollars)	-860	-1,720	-3,440
Pauvreté extrême et modérée au travail (en millions)			
Monde	8.8	20.1	35.0
Faible revenu	1.2	2.9	5.0
Revenu intermédiaire inférieur	3.7	8.5	14.8
Revenu intermédiaire supérieur	3.6	8.3	14.5

Note: Les estimations de la pauvreté au travail se rapportent à un seuil de grande pauvreté (moins de 3,20 \$ en PPA) pour 138 pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Cette analyse exclut les effets potentiels sur la pauvreté au travail dans les pays à revenu élevé.

Source : Rapport de l'OIT du 18 mars 2020, « Le Covid-19 et le monde du travail : Répercussions et réponses ».



Maison de la CFE-CGC
59 rue du Rocher
75008 Paris
Tél.: 01 55 30 12 12

WWW.CFECGC.ORG

